Termes de RÉfÉrence

POUR LE

COMITÉ DE PILOTAGE DE

NOM DE L’ENQUÊTE MICS, ANNÉE

Note :

L'organisation de la gestion de l'enquête diffère légèrement d'une enquête à l'autre. Les termes de référence du Comité de pilotage (ci-dessous) et ceux du Comité technique (modèle séparé) servent uniquement d'outils d'orientation et il est nécessaire de les adapter. Ces termes de référence sont basés sur une structure de gestion typique d'une enquête en grappes à indicateurs multiples : 1) un comité de pilotage de haut niveau supervise l'enquête et ne se réunit que quelques fois à des étapes critiques ; 2) un comité technique de niveau sectoriel beaucoup plus large donne des conseils sur les détails techniques de l'enquête, tels que le contenu du questionnaire, la taille de l'échantillon, les rapports, etc. ; et 3) une équipe de gestion gère les opérations quotidiennes de l'enquête.

Composition recommandée :

Un petit groupe au niveau de l'encadrement supérieur (Directeur, Représentant ou personnes désignées par ces derniers). Par exemple :

* Agence nationale de planification du développement, contrepartie nationale pour la coordination des secteurs sociaux, et/ou autre institut ou organisation au sein du gouvernement, autonome par rapport aux ministères de tutelle
* Principaux ministères de tutelle
* Partenaires du MoU (INS, autres organisations)
* Bureau Pays de l’UNICEF
* Membres concernés de l'équipe pays des Nations unies et autres partenaires, en particulier ceux qui financent l'enquête.
* Il convient également de veiller à ce que soient membres les organisations qui jouent un rôle technique direct dans le soutien du contenu de l'enquête, par exemple le programme national de vaccination si l'enquête recueille des données sur la vaccination dans les établissements de santé.

Il est essentiel qu’un membre ait la capacité et l’expérience dans le domaine de la recherche éthique dans le pays et qu’il soit disposé à servir de Point Focal Éthique, en supervisant les questions connexes du Comité Technique et de l’Équipe de gestion.

# ObjectiFs

* Superviser :
	+ la planification, la mise en œuvre et la dissémination de l’enquête MICS, année,
	+ le Comité Technique de l'enquête, qui donne des conseils sur le processus et le contenu de l'enquête,
	+ l'équipe de gestion du fonctionnement quotidien de l'enquête.
* Promouvoir l'appropriation du processus d'enquête, des résultats, de la dissémination et de l'analyse ultérieure des données à des fins de politique, de plaidoyer et de suivi des engagements nationaux, y compris de l'Agenda 2030 pour le Développement Durable et les objectifs connexes ;
* Encourager et promouvoir des contributions financières et en nature pour le financement de l’enquête.

# TÂCHES PRINCIPALES

* Approbation du plan d'enquête, y compris le questionnaire, le plan d'échantillonnage, le budget et le calendrier (avec en annexe le budget détaillé, le(s) protocole(s) de protection et la documentation de base sur la personnalisation) ;
* Supervision de la gestion de l'enquête et des arrangements institutionnels ;
* Supervision du processus de mise en œuvre de l'enquête, y compris les efforts d'atténuation des retards dans la mise en œuvre et l'établissement des rapports ;
* Approbation du rapport sur les résultats de l'enquête et les résumés (snapshots) statistiques.
* Supervision d'événements et de produits de dissémination supplémentaires ;
* S’assurer que les questions liées à l'éthique sont documentées, étudiées et résolues, y compris celles présentées par le Comité d'Examen Institutionnel (ou toute autre solution appropriée).